



Le référent immobilier

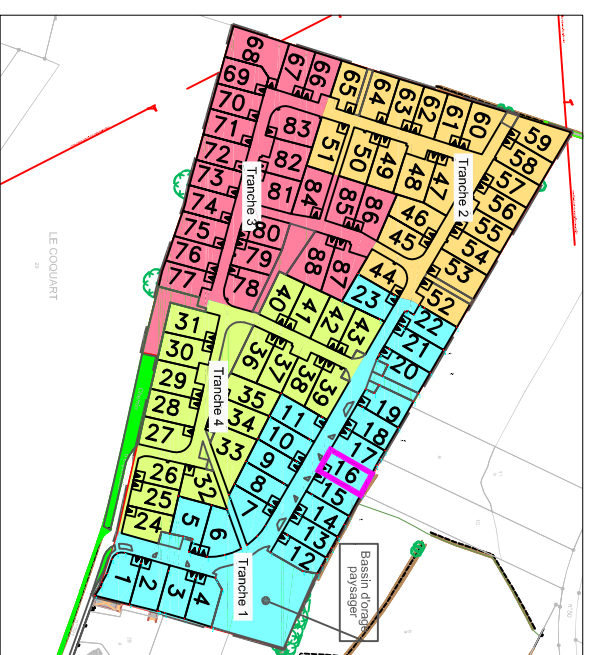
Lotissement "Arboria"

PLAN DE VENTE

LOT N° 16

Superficie : 325 m² env.

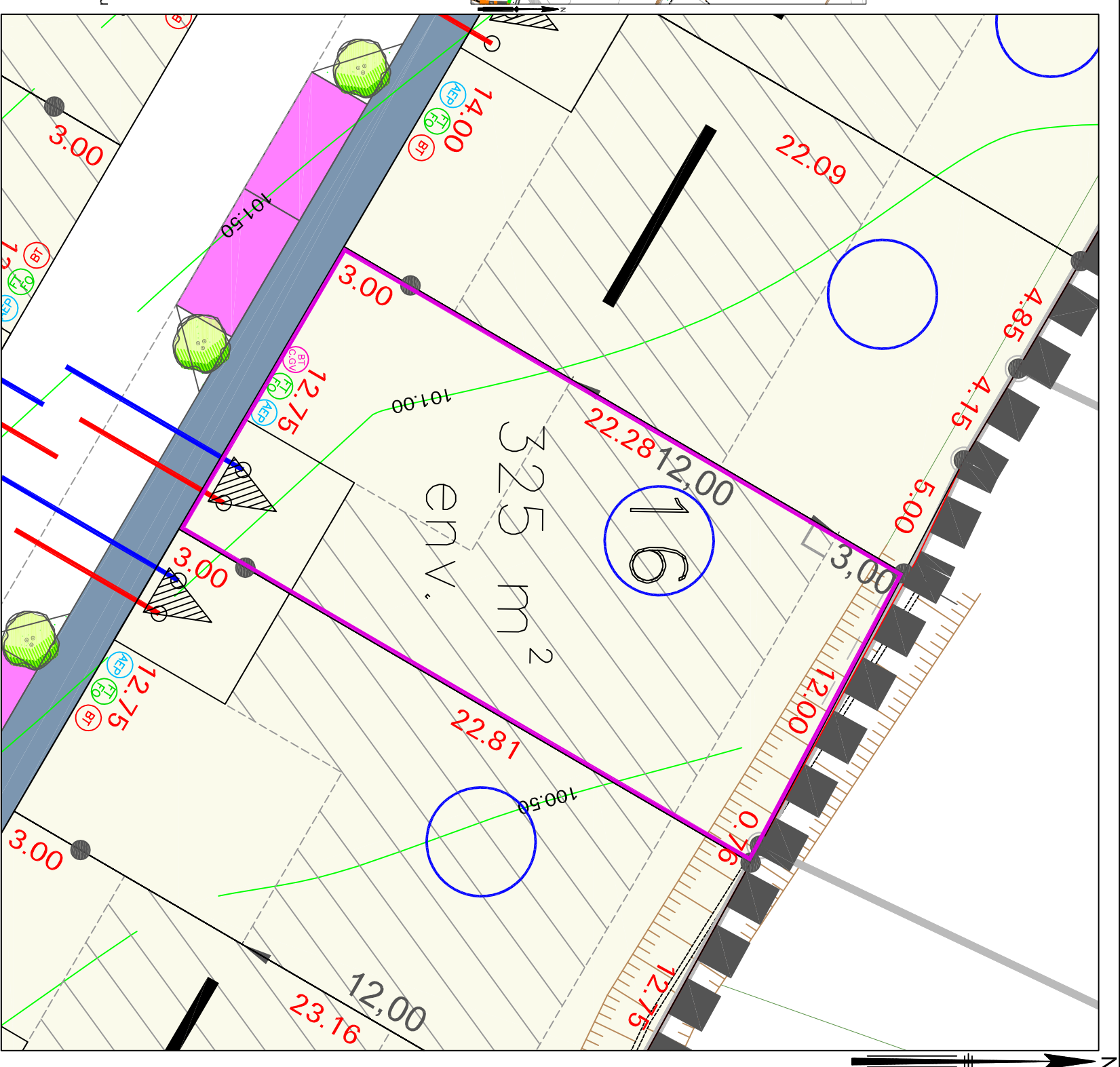
PLAN PROVISOIRE



LEGENDE DU PLAN DE COMPOSITION DU PERMIS D'AMENAGER :

	Périmètre du lotissement
	Limite tranches de travaux
	Surfaces cessibles
	Chaussée
	Voie partagée en sens unique
	Places de stationnement dans les espaces communs
	Trottoir
	Encoche pour implantation candélabre, positionnée en dehors du lot (position pouvant être ajustée en phase travaux)
	Espaces verts
	Surface de traitement différencié
	Cheminement piéton

	Bande plantée en domaine privé sur léger merlon par le lotisseur (3,00m)
	Zone non aedificandi hors travaux de clôtures
	Emprise du chemin d'exploitation n°291 (accès à la zone 1 AUE)
	Périmètre constructible de la construction principale hors zone de stationnement non close sur rue
	Servitude de surplomb de la ligne aérienne électrique (lot n°59)
	Sens d'orientation imposé du volume principal de la construction principale
	Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00m minimum/6,00m maximum x 5,00m de profondeur minimum
	Emplacement projeté pour le transformateur électrique HT/BT (à confirmer par ENEDIS)
	Rétention des eaux pluviales de 2 m ³ minimum imposée sur chaque lot. (Travaux à la charge des acquéreurs du lot)
	Haie bocagère à planter sur merlon par le lotisseur (position, emprise et nombre des arbres donnés à titre indicatif)
	Arbres projetés (position et nombre donnés à titre indicatif)
	Arbres existants à conserver



LEGENDE BORNAGE :

- Bonne OGE
- 29.00 : cote périmétrique approximative

LEGENDE TOPOGRAPHIQUE

- Courbe de niveau
- Avant travaux VRD

ECHELLE 1/200 - (Impression en A3)

Position des branchements issue des plans projet
 (Position approximative donnée à titre indicatif)

	Coffres électriques
	Regard téléphonique et fibre optique
	Citerneaux d'eau potable
	Boîte de Branchement Eaux Usées
	Boîte de Branchement Eaux Pluviales

Nota :

Les bornes représentées sur le présent plan pourront être, le cas échéant, remplacées lors du bornage définitif par une autre matérialisation au sol (exemple : clou métallique, marque de peinture) selon les travaux qui auront été réalisés à proximité du lot.

Dressé le 13 septembre 2023 par :



Geomètres-Experts Fonciers

Dossier 20931

Réalisé par : BL